

L'AUTONYMIE DANS LE DISCOURS DIRECT

par Marie-Thérèse Charlent

e-mail : psich@club-internet.fr

Résumé : La thèse qui pose qu'une citation en discours direct est une séquence autonome, bien que n'étant pas nouvelle, reste souvent mal acceptée. Nous présentons et discutons ici les deux arguments les plus fréquemment invoqués contre cette analyse. Nous nous situons dans la théorie du métalangage de J.Rey-Debove.

Mots-clés : discours rapporté, discours direct, autonymie, métalangage, type/token.

Abstract : Although the theory that argues that a quotation in direct speech is an autonomous sequence is not new, it is still often not accepted whole heartedly. Against it, two arguments are usually invoked which we present and discuss here. We refer to J.Rey-Debove's theory of metalanguage.

Keywords : reported speech, direct speech. autonymy, metalanguage, type/token.

Nous défendons l'idée que le discours direct (DD) utilise l'autonymie, c'est-à-dire que dans par exemple /Jean a dit : « Tout est prêt »/, la séquence /« Tout est prêt »/ est un autonome produit par le rapporteur. C'est pour nous la propriété formelle fondamentale du DD, propriété qui permet de le reconnaître et de le définir à l'intérieur des faits de discours rapporté (DR).

Cette thèse n'est pas nouvelle (G. Frege (1892), J. Rey-Debove (1978, 2ème éd. 1997), J. Authier-Revuz (1992-93)), mais elle n'est pourtant pas communément admise, soit qu'elle semble rester méconnue, soit qu'elle soit franchement rejetée. (C'est encore le cas dans l'ouvrage récent de L. Rosier (1999) consacré au discours rapporté.)

Nous aimerions présenter ici et discuter ce qui paraît être les deux principaux arguments avancés contre la thèse autonymique du DD.

Nous nous situons dans la théorie du métalangage de J. Rey-Debove (1978), dont nous reprenons les concepts et les principales analyses.

1. Autonymie et métalangage

La critique la plus fondamentale contre l'autonymie de la partie qui cite en DD est celle que l'on trouve par exemple chez R. Martin (1983). Celui-ci écrit (p.94) :

Impossible, à mon sens, d'utiliser dans la définition du DD la notion d'autonymie (Rey-Debove) ou celle, apparentée, de réflexivité (Récanati). Le DD, tout en étant présenté comme un dire, ne cesse à aucun moment de renvoyer à l'univers.

Aucun des signes qu'il comporte ne peut être considéré comme renvoyant à lui-même.

L'argument est donc : la séquence censée être autonome réfère normalement au monde et non à des signes, et le DD, de ce fait, ne saurait être métalinguistique.

C'est en effet ce qui frappe le plus quand on compare entre eux des énoncés métalinguistiques « purs et durs » et des énoncés relevant du DD. Ainsi :

- (1) a. Soit une phrase passive telle que *L'ascenseur a été réparé*
- b. *Demain* est un déictique
- (2) a. Le gardien m'a dit : « *L'ascenseur a été réparé* »
- b. J'ai répondu : « *Demain* »

En (1), la phrase ordinaire *L'ascenseur a été réparé* dont parle le locuteur ne dénote aucun état de choses réel, le SN *L'ascenseur* ne renvoyant à aucun ascenseur dans le monde, et *Demain* ne réfère à aucun jour particulier. Tel n'est pas le cas en (2), où tous les signes semblent fonctionner normalement, comme des signes ordinaires, *L'ascenseur* référant cette fois à un objet déterminé et *Demain* à un jour précis, que le locuteur-rapporteur a pu identifier.

Mais dire que les séquences autonomes en (1) sont opaques, au sens où il n'y a pas de référence au monde mais seulement référence à des signes, et à l'inverse, dire que les mêmes séquences en (2) sont tout à fait transparentes sont des affirmations fausses, parce que partielles. Les deux types de séquences sont opaques et les deux sont transparentes, et manifestent le même comportement sémiotique.

L'autonomie de la phrase métalinguistique telle que (1) ne cesse lui non plus de renvoyer à l'univers. Car les signes ont beau référer à des signes, le signifié mondain n'est nullement perdu ou absent, le mot *demain* et la phrase *L'ascenseur a été réparé* restant parfaitement compréhensibles. Ce qui manque, c'est la référence. En reprenant les termes de J.-C. Milner (1976), on dira qu'il n'y a pas de référence actuelle, mais on reconnaîtra que la référence virtuelle reste absolument intacte.

Ceci s'explique par le fait que le métalangage est sémantiquement et référentiellement plus puissant que le langage primaire puisqu'il dénote et signifie ce dernier. Un autonome est un signe qui signifie un signe qui, lui, signifie le monde. Tout ce qui est signifié par le signe ordinaire est signifié par son autonome, le signifié du premier étant inclus dans celui du second. Ainsi dans */Ascenseur est un nom/*, l'autonome */Ascenseur/* signifie « le signe *Ascenseur* qui signifie "Appareil qui sert à monter ..." ».

Maintenant, si la référence actuelle manque, ce n'est pas tant parce que les signes ordinaires sont mentionnés que parce qu'ils sont envisagés en dehors de toute utilisation particulière. Les exemples comme (1) parlent du langage « en lui-même et pour lui-même », hors actualisation, c'est-à-dire de la langue (vs parole). Ce sont les énoncés métalinguistiques par excellence. Le locuteur y parle de signes abstraits en langue : le référent de l'autonome est un type. Or on sait que la référence ne peut surgir qu'avec l'actualisation : il n'y a donc rien d'étonnant à ce que celle-ci fasse défaut.

Mais remarquons que même dans ces cas, la référence actuelle (mondaine) peut apparaître, en particulier quand l'identification du ou des référent(s) des items ordinaires dépend peu du hic et nunc. Ainsi :

La terre est ronde est une phrase à deux groupes
Un chien, ça aboie n'a que l'interprétation générique (vs spécifique)
[...] le placement d'un constituant à l'initiale de la phrase s'accompagne souvent de marques prosodiques de détachement : Sous Louis XIV, la monarchie était absolue (...) (Le Goffic, *Grammaire de la phrase française*, 1993, p. 54)

Ces exemples montrent qu'une référence mondaine peut surgir, presque aussi facilement que si les phrases ici dénotées étaient utilisées. Le locuteur, en produisant ces énoncés, parle bien de la langue, de phrases, mais ces phrases dont il parle, elles, parlent bien du monde, et ceci, sans qu'il puisse les en empêcher. Car comme le dit J. Rey-Debove, les signes sont comme les boussoles : ils ne cessent jamais de fonctionner, i.e. de signifier.

On peut alors continuer à parler d'opacité mais seulement au sens où le signifié mondain (et éventuellement la référence mondaine) est présent, mais d'une façon secondaire, puisqu'il n'est qu'un signifié signifié. Le signifié premier de l'autonyme est le signifié « signe(s) ».

Tel est l'effet du décrochage des sémiotiques : l'autonyme signifie un signe (impression d'opacité) qui signifie le monde (impression de transparence).

Venons-en maintenant au DD. Ce dernier n'est-il qu'un discours mondain composé de signes ordinaires ?

Il est clair qu'un locuteur, avec un DD, ne construit pas une théorie linguistique. Un rapporteur parle bien et d'abord du monde. Mais peut-on pour autant vraiment affirmer qu'il n'y a dans son énoncé aucune référence au langage ? Peut-on réellement soutenir qu'un DD ne parle nulle part de signes ?

En réalité, les séquences qui citent en (2) sont aussi opaques qu'elles le sont en (1), au sens où le même décrochement sémiotique est à l'oeuvre, même si on a l'impression de ne pas le sentir. D'ailleurs, R. Martin le dit lui-même : « Le DD, *tout en étant présenté comme un dire*, ne cesse à aucun moment de renvoyer à l'univers. » (C'est nous qui soulignons.) La citation d'un DD, en effet, parle d'un dire AVANT de parler du monde, et en cela, elle est opaque.

Pour voir ceci de plus près, prenons la phrase ambiguë suivante :

(3) Jean a dit quelque chose.

Cette phrase peut vouloir dire simplement que Jean a parlé (le contraire serait "Jean n'a rien dit"), et elle peut aussi signifier que Jean a dit les mots *quelque chose*. C'est alors un DD que l'on peut réécrire de façon plus claire en "Jean a dit : « Quelque chose »". Comment a-t-on désambiguïsé cette deuxième interprétation si ce n'est en mettant les signes *quelque chose* en mention tout en faisant apparaître explicitement le signifié « les mots » ? Et quelle est cette structure apte à dénoter (à mentionner) des signes ordinaires et dont le signifié est « les mots » (ou « les signes ») si ce n'est l'autonyme ?

Prenons maintenant le texte suivant qui contient trois énoncés de DD successifs :

[Adèle] monte à sa chambre et se met à pleurer
Son frère arrive dans un bateau doré
Ma sœur ma sœur qu'as-tu donc à pleurer ?
Maman n'veut pas que j'aïlle au bal danser
Mets ta robe blanche et ta ceinture dorée
Le pont s'écroule et les voilà noyés
[extrait de la chanson traditionnelle « Su' l'Pont du Nord »]

Que comprend-on en lisant (ou en écoutant) par exemple « Ma sœur ma soeur qu'as-tu donc à pleurer ? » (1) Qu'il s'agit des paroles que le frère adresse à sa sœur et (2) ce que ces paroles elles-mêmes signifient. Ne retrouve-t-on pas alors ici le décrochage sémiotique vu plus haut, où une séquence parle de mots (ici, ceux du frère) qui, eux, parlent du monde ?

Nous pensons en effet que telle est bien la structure du DD. Sa partie citante a toujours deux signifiés : le signifié mondain des signes primaires dénotés (celui qui apparaît toujours si transparent) et un signifié, global, qui est le signifié « paroles (de untel) » ou « mots (de untel) », c'est-à-dire le signifié « signes ». Et c'est ce signifié global, véhiculé par l'autonyme, qui fait comprendre que l'on a affaire à un discours rapporté.

Du reste, ce signifié est généralement explicité par le rapporteur lui-même, grâce aux nombreux présentateurs qu'il peut utiliser pour introduire sa citation : marques typographiques dans le cas des DD écrits (guillemets, tirets, italiques, etc.), verbes (*dire, écrire, répondre, hurler*, etc.) et noms. Dans ce dernier cas, le signifié métalinguistique est on ne peut plus explicite, aussi explicite que dans la phrase métalinguistique type (1) :

Il a eu ces mots très durs : « ...X... »
Une seule phrase avait été griffonnée à la hâte : « ...X... »
« ...X... » Voilà sa réponse.
« ...X... » Ce sont ses propres mots.
etc.

Mais l'exemple de la chanson ci-dessus est intéressant car il montre que le signifié « mots » est attaché à la structure citante elle-même, c'est-à-dire à l'autonyme, les présentateurs ne faisant que redoubler l'information.

Maintenant, pourquoi le DD a-t-il l'air si transparent ? Pourquoi la référence mondaine du discours cité apparaît-elle en toute lumière ? La réponse est simple : c'est parce que le rapporteur parle d'une séquence de signes en tant qu'elle est une énonciation. Et non seulement il affirme que cette séquence est actualisée (ou il l'envisage comme telle) mais en plus, il donne à son destinataire toutes les clés référentielles de cette actualisation. Et s'il ne le faisait pas, le discours qu'il cite serait pour son destinataire référentiellement totalement opaque.

Et c'est pour nous, toute la différence entre (1) et (2) : si la phrase métalinguistique telle que (1) parle de signes en langue, la phrase de discours direct parle de signes en parole. L'autonyme /*demain*/ d'un énoncé comme (1b) réfère à un type, tandis que celui de (2b) sert à référer à un token : c'est l'occurrence concrète et unique que le rapporteur dit avoir utilisée dans telle situation particulière. Et c'est pourquoi le DD semble toujours si mondain : c'est

parce qu'il parle de productions langagières concrètes, c'est-à-dire du langage DANS le monde.

Nous concluons ainsi cette première partie en disant que le discours direct - et d'une façon plus générale, le discours rapporté dans son ensemble - sert à référer à toutes séquences de signes envisagées dans une actualisation : c'est le métalangage des séquences linguistiques en parole.

2. Autonymie et textualité

Le deuxième argument avancé contre la structure autonymique du DD est développé par exemple par O. Ducrot (1984 : 196-199) et L. Rosier (1999 : 113-115). Pour ces auteurs, affirmer que la partie du DD qui cite est un autonome revient à affirmer également que le discours dont parle le rapporteur est rapporté littéralement. Qui dit autonymie dit aussi forcément, pour ces auteurs, textualité. Or tous deux réfutent, à juste titre, la définition du DD par la littéralité.

Mais il y a ici un double malentendu. Tout d'abord, le DD peut en effet avoir l'interprétation de textualité, mais ce n'est pas la seule. Ensuite, quand un DD a cette interprétation de citation textuelle, il ne faut pas se méprendre sur ce que cela signifie.

Le signe étant par définition une entité bi-face, un signifiant lié à un signifié, tout discours qui en parle peut être alors modulé de trois façons différentes. On peut parler du signe complet, signifiant et signifié non dissociés :

Mignon est un adjectif

et l'autonyme a le signifié « le mot X », (ici « le mot *mignon* ») ; on peut parler du signifié d'un signe :

Mignon, ça veut dire « joli » ou « gentil »

ceci pouvant amener la création de ce que J. Rey-Debove nomme *le nom de signifié*. (C'est le cas ici : « joli » et « gentil » sont des noms de signifié) ; et on peut parler du signifiant d'un signe :

Mignon s'écrit m-i-g-n-o-n

ceci pouvant amener cette fois la production d'un nom de signifiant (comme ci-dessus /m-i-g-n-o-n/).

Le DD, comme tout discours sur les signes, a également ces trois interprétations possibles : le rapporteur peut vouloir parler des mots d'un discours, ou bien du sens d'un discours, ou bien de la forme d'un discours. L'exemple suivant, extrait d'un roman, illustre successivement ces trois possibilités :

On toque à la porte. (...) Le Ricain ? (...)

- Ecoutez-moi. C'est spécial, très spécial ...

Il chuinte le ch, ça devient « spéchiol ». Il veut sûrement dire « grave » ou « urgent ».

[T. Benacquista, *La Maldonne des sleepings*, 1989, Gallimard, p. 51]

Intéressons-nous alors au premier type de DD, celui où le rapporteur parle de signes complets. Il est possible que ce cas soit le plus fréquent, c'est-à-dire que ce soit le cas non marqué. Le rapporteur souhaite parler d'un signe ou d'une séquence de signes déterminés, et produit, par iconicité, un autonome qui réfère à ce signe ou à cette séquence de signes et qui, naturellement, ne réfère qu'à eux. C'est l'interprétation « les mots (de untel) ». Ce type de DD signifie-t-il alors que la citation est littérale ? La réponse est : oui. C'est très exactement ce que signifie cette structure. Mais, et c'est là qu'il ne faut pas se méprendre, cela ne signifie absolument pas, par contre, que le rapport, lui, soit vrai.

Reprenons donc l'exemple (2a) et admettons que je sois le rapporteur. Avec cet énoncé, je réfère à la phrase ordinaire *L'ascenseur a été réparé*, et à aucune autre, dont j'affirme qu'elle a été produite par un certain gardien. Il est alors bien sûr possible que ce supposé gardien ait dit exactement cette phrase, tout comme il est possible, et même en fait assez probable, qu'il ait dit en réalité quelque chose d'un peu différent ayant globalement le même sens. Mais cela ne change rien à la structure que j'ai utilisée : il se trouve simplement que mon affirmation est un peu fautive, et ceci n'est plus un problème de linguistique. Et tels sont sans doute la plupart des DD courants, ceux que nous produisons tous les jours, qui se donnent volontiers comme rapportant textuellement les propos de tel et tel et qui, avec cette interprétation, sont acceptés comme étant des énoncés vrais, bien qu'ils soient en réalité très approximatifs et donc tous un peu faux.

Parce qu'il y a un processus de référence à des signes déterminés, il y a, dans les DD qui se veulent rapporteurs, un effet de littéralité. Mais il ne faut pas en conclure que le DD EST une citation textuelle, il faut juste constater que sa structure SIGNIFIE que la citation est textuelle. Et c'est tout ce que le linguiste peut dire, le reste relevant de la responsabilité du rapporteur, qui est libre d'utiliser cette structure comme il le veut.

Notons bien également que le DD n'est pas utilisé uniquement pour rapporter des discours au sens strict du verbe *rapporter*. On a souvent tendance, en effet, à ne voir que les énoncés où l'on réfère à un discours original antérieur, vraisemblablement parce que ces cas sont très fréquents. Mais il ne faut pas négliger tous les cas où le DD nous sert à parler de paroles qui auraient pu être produites, qui vont peut-être être produites, qui n'ont pas été produites, qui doivent être produites, etc.

J'aurais dû écrire : « ...X... », ç'aurait été plus clair.
Je n'ai jamais dit : « ...X... », j'ai dit « ...Y... »
Ne va pas leur dire : « ...X... »
Le mot de passe, c'est : « ...X... »
etc.

Avec des DD de ce type, le locuteur peut vouloir parler de certains signes ou de certaines séquences de signes précis et bien déterminés. L'autonome qu'il produit a alors exactement la même interprétation que ci-dessus, à savoir « les mots X ». Du coup, comme il n'y a ici aucune prétention à reproduire quoi que ce soit, on est mieux à même de voir le processus de

référence à des séquences linguistiques déterminées que nous décrivons, tel qu'en lui-même pourrait-on dire, comme on peut le voir dans la phrase métalinguistique type (1).

Ceci étant, et comme nous l'avons dit plus haut, un rapporteur (au sens un peu élargi du verbe *rapporter* vu ci-dessus) peut vouloir parler d'un discours non plus pour la façon dont il peut être formulé, mais seulement pour son sens. C'est le nom de signifié, construit sur le modèle /le signe *X* signifie « *Y* »/, et dont on verra une illustration dans les exemples ci-dessous :

En gros, En clair, En substance, En bref, ..., il a dit : « ...*X*... »
Y en a un qui m'a dit je vais pisser il a pas dit ça évidemment mais c'est ce que ça voulait dire (oral noté)
On dit aux enseignants : soyez rentables, donnez-nous des résultats concrets. (Georges, enseignant interviewé, in *Télérama*, n°2278, p.18)
L'administration m'a envoyé une lettre pour me dire : « Tout baigne. Votre demande est acceptée.
Ces yeux, Ce silence, Cette moue, ..., qui disai(en)t : « ...*X*... »

Ici, il n'y a plus de textualité signifiée. Le rapporteur donne le sens du discours ou du message dont il parle (c'est-à-dire bien sûr qu'il donne ce qu'il estime être le sens de ce discours ou de ce message), sans s'intéresser à sa forme. La séquence qu'il utilise est toujours syntaxiquement un autonome, mais son signifié est maintenant « le sens "*X*" ».

Ce type de DD est également assez fréquent, et pour nous, il est sémantiquement équivalent au discours indirect quand celui-ci réfère, comme il est de règle la plupart du temps, au contenu des discours. L'autonymie syntaxique n'est qu'un moyen linguistique commode, parfois irremplaçable, pour parler d'un signifié.

Enfin, un DD peut avoir une troisième utilisation, dont on parle rarement, et qui, parallèle à celle produisant le nom de signifié, sert cette fois à référer à l'expression d'un discours, son sens étant mis entre parenthèses. C'est le nom de signifiant, sur le modèle / le signe *X* se prononce, s'écrit « *Y* » /. En voici trois exemples (dont le premier a été vu plus haut) :

Il chuinte le ch, ça devient « spéchiol ».
- Ne dis pas de bêtises !
Elle prononçait presque « bétisses ». Emilia avait conservé une pointe d'accent espagnol. On entendait « bile » pour ville, mais, curieusement, « Varcelone » pour Barcelone. (R. Belletto, *Le Revenant*, Hachette, 1981, p.39)
Regarde donc ce que t'as écrit. T'as écrit exclaclamation. (oral noté)

La séquence citante est toujours syntaxiquement un autonome, mais son signifié est « le signifiant *X* ».

La conclusion de cette deuxième partie est qu'il ne faut pas assimiler l'autonymie du DD à la littéralité. Un DD est d'abord une forme, forme qui n'a pas forcément l'interprétation de textualité (i.e. l'interprétation « les mots ») et qui, quand elle l'a, ne préjuge pas de ce qu'en font les locuteurs.

Nous espérons avoir montré que les arguments généralement invoqués contre la structure autonymique du DD peuvent être réfutés. Sans doute faudrait-il plus d'espace pour

montrer combien la thèse autonymique, que l'on doit en particulier à J. Rey-Debove, permet de donner du DD une description simple, claire et cohérente.

Bibliographie

AUTHIER-REVUZ J. (1992/1993) : « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'Information grammaticale*, Paris, n° 55, p.38-42 et n° 56, p.10-15.

CHARLENT M.-T. (1996) : *Le discours rapporté : problèmes sémiotico-référentiels*, Thèse de doctorat, Université des Sciences humaines de Strasbourg.

DUCROT O. (1984) : *Le Dire et le dit*, Paris, Minuit.

FREGE G. (1892) : *Ecrits logiques et philosophiques*, trad. fr. 1971, Paris, Seuil.

MARTIN R. (1983) : *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.

MILNER J.C. (1976) : « Réflexions sur la référence », *Langue Française* 30, Paris, p. 63-73.

REY-DEBOVE J. (1978) : *Le Métalangage*, Paris, Le Robert. 2^{ème} édition : 1997, Colin/Masson.

ROSIER L. (1999) : *Le Discours rapporté*, Paris-Bruxelles, Duculot.